

SARL A.J. TP

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 6 000 euros
389 Route de Branquay
13810 EYGALIERES
RCS TARASCON : 892 591 322

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 22 OCTOBRE 2024**

L'an deux-mille vingt-quatre et le vingt-deux octobre, à seize heures trente.

Le soussigné Johan ACOSTA, associé unique de la société A.J. TP, société à responsabilité limitée, au capital de 6 000 € a délibéré sur **l'ordre du jour** suivant :

- Transfert du siège social
- Modification des statuts.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve le transfert du siège social à compter du 22 octobre 2024 à l'adresse suivante :

**800 chemin du Mas de Breton
13660 ORGON**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve la modification corrélative des statuts afin d'assurer la mise en œuvre de la précédente résolution.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'associé unique

